
AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 10 juillet 2023, le Conseil municipal de La Macaza a déposé et présenté le projet de *Règlement numéro 2023-184 décrétant des travaux de réfection du chemin du Lac Chaud Est Phase 2 et un emprunt au montant de cinq millions quatre cent quatorze mille sept cent quatre-vingt-dix-huit dollars (5 414 798 \$)*.

QUE ce projet de règlement est actuellement disponible et toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se rendant à l'hôtel de ville au 53, rue des Pionniers, La Macaza, aux heures normales de bureau ou en le consultant le site Web de la Municipalité au www.munilamacaza.ca dans la section « Règlements municipaux ».

DONNÉ À LA MACAZA CE 11^e JOUR DE JUILLET 2023

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim



Katia Morin

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Katia Morin, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de La Macaza, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie de celui-ci sur le site Internet de la Municipalité et dans le babillard à l'extérieur de l'Hôtel de Ville conformément à l'article 4 du *Règlement numéro 2022-169 concernant les modalités de publication des avis publics municipaux*.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11^e jour de juillet 2023.

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim



Katia Morin